

The Honourable Senator Phillips moved, seconded by the Honourable Senator David:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

Changes in Membership of Committees

Pursuant to Rule 66(4), membership of Committees was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Sherwood substituted for that of the Honourable Senator Robertson on the membership of the Standing Senate Committee on Agriculture, Fisheries and Forestry (*May 16, 1985*).

The name of the Honourable Senator Doody substituted for that of the Honourable Senator Barootes on the membership of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration. (*May 16, 1985*).

The name of the Honourable Senator Doody substituted for that of the Honourable Senator Barootes on the membership of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration. (*May 16, 1985*).

The Honourable the Acting Speaker having put the question whether the Senate do now adjourn during pleasure to await the conclusion of the debate on the bill, the Senate adjourned at the call of the Acting Speaker, to meet notwithstanding the adjournment of the House of Commons.

The sitting of the Senate was resumed.

3.55 p.m.

La Chambre des communes se réunit.

The Honourable the Acting Speaker having put the question whether the Senate do now adjourn during pleasure to await the conclusion of the debate on the bill, the Senate adjourned at the call of the Acting Speaker, to meet notwithstanding the adjournment of the House of Commons.

Resolved in the affirmative.

Le Sénat reprend sa séance.

After awhile, the Right Honourable Robert George Brian Dickson, Chief Justice of the Supreme Court of Canada, in his capacity as Deputy of Her Excellency the Governor General, having come into being between the hour of nine and half past ten,

The Honourable the Acting Speaker adjourned the Senate until the following day, upon the election of a Member of the Standing Senate Committee on Agriculture, Fisheries and Forestry to fill the vacancy caused by the absence of the Honourable Senator Doody.

The Honourable the Acting Speaker adjourned the Senate until the following day, upon the election of a Member of the Standing Senate Committee on Agriculture, Fisheries and Forestry to fill the vacancy caused by the absence of the Honourable Senator Doody.

1. motion, mise aux voix, sur la question—
The House of Commons being seated.

L'honorable sénateur Phillips propose, appuyé par l'honorable sénateur David,

Que le Sénat ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Modifications de la composition des comités

Conformément à l'article 66(4) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Sherwood substitué à celui de l'honorable sénateur Robertson, sur la liste des membres du Comité sénatorial permanent de l'agriculture, des pêches et des forêts (*16 mai 1985*).

Le nom de l'honorable sénateur Doody substitué à celui de l'honorable sénateur Barootes sur la liste des membres du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration (*16 mai 1985*).

Le nom de l'honorable sénateur Doody substitué à celui de l'honorable sénateur Barootes sur la liste des membres du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration (*16 mai 1985*).

L'honorable Président intérimaire ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant ajourner à loisir, pour attendre la venue du Suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, il fut décidé que la séance soit adjournée à une heure à déterminer par l'honorable Président intérimaire.

Le Sénat reprend sa séance.

17 h. 55

La Chambre des communes se réunit.

L'honorable Président intérimaire ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant ajourner à loisir, pour attendre la venue du Suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, il fut décidé que la séance soit adjournée à une heure à déterminer par l'honorable Président intérimaire.

Admettez.

Le siège de la Chambre des communes.

Quelques temps après, le très honorable Robert George Brian Dickson, Juge en chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, fut admis à occuper le fauteuil du Trône.

L'honorable Président intérimaire ordonna au Gouverneur général de faire venir devant l'honneuré Sénateur le très honorable Suppléant Le Compagnon, Honorable Secrétaire à l'Intérieur, et de l'informer qu'il avait été nommé à ce poste.

Le très honorable Suppléant le très honorable Secrétaire à l'Intérieur, Honorable Robert George Brian Dickson, fut nommé à ce poste et fut informé de son élection par l'honorable Secrétaire à l'Intérieur, Honorable Robert George Brian Dickson, immédiatement auparavant de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes éjetta la séance.